

## Bond phénoménal du taux d'escompte

# 21.24%

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada s'est hissé au niveau record de 21.24 pour cent hier.

Et huit banques à charte canadiennes n'ont pas tardé à annoncer le relèvement de leur taux préférentiel d'un point, à 22.75 pour cent; présage d'une escalade des taux hypothécaires et de ceux du crédit à la consommation.

Selon les économistes, notre dollar faible qui ne vaut plus que 80.8 cents environ face à la devise américaine est la cause principale de la montée du taux d'escompte par la Banque du Canada. Celui-ci était déjà à 20.54 pour cent il y a une semaine à peine.

Le gouvernement fédéral a l'habitude d'imputer le haut niveau des taux canadiens à la flambée du loyer de l'argent aux États-Unis. Or, font remarquer les économistes, depuis la semaine dernière il n'y a eu aucune variation des taux aux États-Unis qui aurait pu justifier un relèvement des taux canadiens.

Cette fois, la raison de la hausse de notre taux d'escompte est moins une réaction à un mouvement aux États-Unis que la faiblesse de notre dollar, explique William Jarvis, économiste chez Informetrica à Ottawa.

"Il est très difficile, dit-il, de séparer ces effets parce qu'ils sont assez étroitement liés l'un à l'autre. Mais si l'on cherche une cause directe on peut dire que c'est la défense du dollar qui est la clé ici."

### Taux d'intérêt relevé d'un point

Alex Thomson, économiste en chef à la Banque royale à Montréal, en convient: "L'écart des taux d'intérêt à court terme (entre le Canada et les États-Unis) est assez important en ce moment, trois points environ. C'est habituellement suffisant pour assurer un bon afflux de capital."

De nouvelles hausses sont-elles en vue? M. Thomson ne veut pas se lancer dans la spéculation.

"Si les autorités bancaires et gouvernementales décident d'être fermes et de protéger le dollar, ou même d'enrayer sa chute, alors oui de nouvelles hausses de taux d'intérêt seront nécessaires. Mais bien des choses peuvent se produire."

Par ailleurs, plusieurs banques ont porté à 18 ou 19 pour cent l'intérêt sur les comptes d'épargne.

## Distribution du courrier d'ici une semaine?

# Postes: accord de principe

OTTAWA (PC) — Tard jeudi soir, après 38 jours de grève postale, on a annoncé un accord de principe.

Le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, a déclaré que les postiers pourraient retourner au travail d'ici une semaine si l'accord était approuvé par scrutin de ratification.

Le président du Conseil du trésor a réagi immédiatement en se disant soulagé et en remerciant les Canadiens d'avoir enduré beaucoup d'inconvénients.

L'accord est intervenu après trois semaines de médiation par le juge Alan Gold, du Québec, qui a

dit: "Nous sommes tous heureux du résultat et les négociations collectives sont bien vivantes au Canada".

Toutefois, M. Donald Johnston doute que l'on soit très heureux de part et d'autre, signalant que les deux parties ont fait des compromis.

M. Parrot a déclaré que le syndicat n'avait pas encore décidé de la date du vote de ratification. Cependant, dit-il, une fois commencé, le vote prendrait moins d'une semaine.

Les négociateurs syndicaux recommandent l'acceptation de la convention. "Bien sûr, si nous sommes arrivés à une entente avec l'employeur, c'est que nous l'estimons valable."

Les négociateurs ont gardé un mutisme total sur les détails de l'entente, la règle voulant que les



Jean-Claude Parrot (à droite), président de l'Union canadienne des postiers, a annoncé hier que la reprise des opérations postales pourrait avoir lieu d'ici une semaine à la suite de l'accord de principe signé hier. À gauche, Marcel Perreault, président de la section de Montréal.

syndiqués soient les premiers informés (avant les médias) de ce qui leur est offert.

Quant à M. Johnston, il a refusé

de dire s'il avait cédé aux demandes des syndicats, dont ses négociateurs avaient déjà dit qu'elles créeraient des précédents onéreux.

## Clark montre les dents

— B 1

## BASEBALL MAJEUR

# 2 saisons en UNE

— D 1



Le drame de St-Isidore

Charpentier se livre à la police

— A 4

## CONTRÔLEURS: UN FAIBLE POURCENTAGE A REPRIS LE TRAVAIL

— B 6

## bonne journée!

TEMPÉRATURE—  
NUAGEUX: 25°C.  
DEMAIN: NUAGEUX

C-2

SPORT—  
SKALBANIA ENTEND DÉFIER LA LCF

C-3

POLOGNE—  
MENACE DE GRÈVE DES MINEURS DE SILÉSIE

C-8

CANADA—  
PREMIER RANG POUR REMPLACER LE PÉTROLE PAR L'HYDROGÈNE

A-8

QUÉBEC—  
PREMIER PAS VERS UN FRONT COMMUN DES BANDES INDIENNES

A-8

- ARTS et DIV..... B-5
- CARR. et PROF..... B-1
- DÉCÈS..... C-6
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-3
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '81..... C-7

## persiflage

Aujourd'hui, être privilégié, ça veut dire emprunter à 22 p.cent.

—O—

Aux États-Unis, le vrai contrôleur c'est Ronald Reagan.

—O—

Sherbrooke hésite à choisir entre la culture et l'agriculture.

—O—

La refonte en profondeur du service des travaux publics impliquera-t-elle que les employés n'auront plus le droit d'être trois à s'appuyer sur la même pelle?

## A cause des taux d'intérêt élevés

# Accès à la propriété: Québec offre moins

QUÉBEC (PC) — Pris de court par la hausse immodérée des taux d'intérêt, le gouvernement Lévesque a dû revenir quelque peu sur ses promesses électorales et modifier le quantum des subventions qu'il paiera aux propriétaires de logements admissibles à son tout nouveau programme d'accès à la propriété.

Avant l'élection du 13 avril, on avait promis aux nouveaux propriétaires de payer au complet pour la première année les intérêts sur le premier \$10.000 de l'hypothèque, tandis que pour la deuxième année l'aide gouvernementale aurait permis au même propriétaire de limiter à 5 p.c. l'intérêt à payer sur cette tranche de \$10.000. Ce pourcentage aurait été de 10 p.c. pour les trois années subséquentes, le programme d'aide étant limité à cinq ans.

Au lieu de cela, les modalités du programme ne prévoient plus que des remboursements des deux tiers des intérêts sur le même montant pour la

deuxième année et du tiers pour les suivantes.

En présentant son projet de programme d'aide à l'accès à la propriété hier en commission parlementaire, le ministre de l'Habitat et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, a admis que ces modifications avaient été dictées par l'augmentation ininterrompue des taux d'intérêts.

M. Tardif a rappelé qu'au moment de l'annonce initiale du projet, les taux d'intérêt oscillaient aux alentours de 15 p.c. Et que depuis ils avaient grimpé de cinq à six points.

"Nous avons donc convenu, d'expliquer le ministre, de respecter la proportion reconnue dans l'aide apportée à l'annonce initiale."

Les libéraux qui participent aux travaux de la commission n'ont pas manqué de faire remarquer au ministre que la nouvelle formule était moins avantageuse pour les bénéficiaires tant que les taux se maintiendraient en haut de 15 p.c.

Ce à quoi le ministre a rétorqué que les déboursés du gouvernement dans le cadre du programme seraient plus élevés et le programme plus avantageux pour les propriétaires admissibles lorsque les taux d'hypothèques tomberont sous les 15 p.c.

### Admissibilité

Pour être admissible au programme, il faudra avoir un enfant de moins de 12 ans au moment de l'achat de sa propriété et n'avoir jamais été propriétaire auparavant, sauf exceptions.

Il faut d'autre part avoir financé l'achat de son habitation par un emprunt hypothécaire équivalent à au moins \$10.000 pour un logement neuf, \$6.000 pour un logement usagé et \$4.000 pour un logement mobile et en faire sa résidence principale.



La Tribune salue le comédien Yvon Bilodeau qui fait partie de la distribution de la pièce *Horace au pays des hommes à vaches* inspirée d'un texte de Bernard Trudel et mise en scène par Dominic Philie et Christian St-Denis, présentée jusqu'au 8 août à la base plein air d'Avignon de Bromont.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

TOUJOURS LE PLUS CROU  
**AU ROI DU COQ ROTI**  
569-9951 inc.

TRAVERSÉE INTERNATIONALE  
DU LAC MEMPHRENOG  
1981

## LA TRAVERSEE 81

Magog, Qué.

Procurez-vous le programme officiel pour l'horaire complet des activités.

(Voyez La Tribune de jeudi)

### LE 6 AOÛT

21 h 00 Spectacle  
**DIANE TELL**  
sous la grande tente,  
Pointe Merry  
Adm.: \$6.00

### LE 7 AOÛT

19h00 Parade sur l'eau des nageurs mondiaux  
22h30 Feu d'artifice  
23h00 Orchestre D.D.T.

### LE 8 AOÛT

11h00 Championnat provincial de nage amateur, 15 km  
14h00 Marathon de course à pied, 10 km

### LE 9 AOÛT

Championnat mondial des nageurs professionnels

## Financement du transport-accompagnement

# Les responsables veulent se débattre pour contrer la dernière décision

SHERBROOKE (MM) — "J'aimerais bien voir le ministre Lévesque dans notre situation, rien que pour un court instant. Il s'apercevrait alors que ce n'est pas toujours drôle d'avoir à supporter ce que nous supportons."

Ce commentaire de Mme Ula Gauthier, une Sherbrookeoise de 63 ans, représente bien ce que les personnes âgées du groupe "Joie de Vivre" ressentent face à l'annonce du gouvernement de ne plus apporter son aide financière dans le service de transport-accompagnement.

Mme Gauthier, qui est atteinte depuis 1963 d'arthrite et de rhumatismes qui la font terriblement souffrir, ne sait vraiment pas ce qu'elle devra faire, elle qui doit se rendre régulièrement au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS) pour y recevoir ses traitements. "Il m'est arrivée de demeurer au lit pendant plus d'une journée étant incapable de me lever. Je vis seule et je dois constamment me faire soigner: je ne peux plus conduire mon automobile car ça devenait trop difficile. S'il faut que ce service soit définitivement coupé, je vais rester dans mon lit en attendant que le bon Dieu vienne me chercher", de lancer tristement Mme Gauthier.

En ce qui la concerne, Mme Ger-

maine Labrecque, responsable du service de transport-accompagnement, entend se débattre comme un diable dans l'eau bénite pour contrer cette dernière décision, en autant que le CLSC et le CRSSS fassent preuve de bonne volonté dans ce dossier. "Je ne suis pas folle au point de me battre toute seule. Je crois



Mme Germaine Labrecque

que les organismes sociaux ont leur mot à dire dans toute cette histoire et si les personnes qui travaillent à ces endroits ont un peu de coeur, ils réagiront", de dire Mme Labrecque avec toute la fougue qui la caractérise.

Pour elle, cette décision revient à dire que les personnes âgées et malades par surcroît ne représentent plus rien pour les autorités gouvernementales et encore moins pour la société. "Non, je regrette mais les personnes âgées ne sont pas des animaux et tant que je vivrai, je ne permettrai à personne de les traiter de la sorte. Comme on dit en bon français, j'ai mon voyage", d'ajouter Mme Labrecque, toujours très choquée de la dernière décision.

Pour M. et Mme Léon Rousseau, deux résidents de Sherbrooke, le fait que ce transport soit maintenant chose du passé entrainera de sérieux problèmes. M. Rousseau doit se rendre au CHUS à tous les jours de la semaine sauf les samedi et dimanche. "J'ai déjà subi deux opérations à l'oeil droit. De plus, j'ai été opéré pour un cancer du sein qui est une chose assez rare chez un homme. Mes traitements se continuent et avant je pouvais compter sur une personne qui assurait mon transport à l'hôpital mais maintenant ce sera différent", de déclarer M. Rousseau.

"Il lui reste encore cinq semaines de traitements et pour les trois prochaines semaines nous avons trouvé une personne qui pourra le transporter. Après ces deux semaines, il faudra que mon mari prenne un taxi à chaque jour, ce qui représente des déboursés d'environ \$60 par semaine. Ce n'est pas correct de la part du gouvernement d'agir de la sorte.



Mme Ula Gauthier

Après tout, nous avons le droit de vivre comme les autres et ce n'est pas de notre faute si la maladie nous frappe parfois", de poursuivre l'épouse de M. Léon Rousseau.

Au domicile de Mme Germaine Labrecque, le téléphone ne dérangait pas. Elle devait déclarer que des députés de la région, des curés et même des personnes qui bénéficiaient avant de ce service cherchaient à avoir plus de détails sur cette situation. "Ca me fait de la peine pour les vieilles personnes qui pleurent au bout de la ligne mais que voulez vous... Je ne suis pas une personne qui a une santé à toute épreuve car j'ai déjà eu des ennemis, mais je suis encore assez forte pour me rendre à Québec et pour parler à ceux qui manquent de coco!"

Questionnée à savoir ce qu'il adviendrait si la situation devait demeurer inchangée, la responsable du service de transport-accompagnement n'ose pas envisager une telle chose. "Non, je crois qu'il ne faut pas y penser... ce serait trop catastrophique. Mais je sais qu'une personne qui ne s'occupe pas de son prochain devra payer. Et sans souhaïter de mal à qui que ce soit, j'espère qu'il y en a qui paieront", de déclarer Mme Labrecque.

peut s'attendre à ce que des pressions soient exercées auprès des autorités concernées. "Les personnes âgées et malades ne peuvent pas faire de pressions, de toute façon, personne ne les écouterait. C'est à la population de voir à ça et j'espère que ça se fera sinon il a peut-être des gens qui vont mourir comme des chiens", de terminer Mme Labrecque.



M. Léon Rousseau

d'une ligne... a la page.  
• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES  
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCÉS •

**Bingo 4 → 1,000**  
la tribune  
D'UNE VALEUR DE \$1,000 CHACUN  
4 MARATHONS CONSECUTIFS  
VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:  
Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 13 juin 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 4 BINGOS MARATHONS!

Chaque Camelot, dépositaire ou agent de toute motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit \$2500

**MARATHON NO 3**  
MONTANT A GAGNER: \$1000.00  
GAGNANTS DU \$1,000  
M. Gérard Roy, 1062, rue Duplessis, Sherbrooke  
Mme Albini Vallée, 5542, rue Frontenac, Lac Mégantic  
M. Ernest Lavallée, 536, rue St-Paul, Sherbrooke  
Mme Alexandra Martel, 7, rue Laroche, Warwick  
Mme Carmen Lemaire, 514, rue St-Alfred, Drummondville

**REGLEMENT**

- Le BINGO 4-1000 est une série de 4 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune II (couleur: Aigue) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune II a été distribuée avec l'édition du 13 juin 1981. Le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures à m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte le samedi ou le dimanche.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

## La grève des postes cause des problèmes dans le milieu scolaire

SHERBROOKE — La grève des postes affecte le milieu scolaire, surtout aux niveaux supérieurs, collégial et universitaire.

C'est plus particulièrement la communication avec les élèves qui se réalise avec le plus de difficultés, dans la plupart des cas.

L'université de Sherbrooke, qui a fait paraître des pages de publicité dans tous les journaux afin de faire connaître aux étudiants à temps complet le numéro de téléphone des divers services avec lesquels les étudiants pourraient entrer en communication, fait aussi connaître du même coup à ses étudiants les dates et lieux où ils peuvent se présenter pour le dépôt de leur inscription. En septembre, c'est à leur arrivée sur le campus que les étudiants feront leur choix de cours dans les facultés alors que les fiches d'inscriptions seront complétées.

Selon M. Roma Lalonde, du bureau du registraire, le meilleur moyen pour les étudiants de faire leur dépôt d'inscription est de se rendre en personne au service des finances de l'Université de Sherbrooke ou de faire faire leur dépôt par une personne intermédiaire qui serait de passage à l'Université.

Du côté des échanges de notes ou de documents entre universités, M. Lalonde explique que les universités utilisent l'entremise des bibliothèques, entre lesquelles existe un service de courrier fonctionnant déjà à longueur d'année. Quant aux échanges avec le gouvernement québécois, il est possible grâce à l'intermédiaire des bureaux régionaux des divers ministères, qui acheminent le courrier de l'université vers Québec et les réponses de Québec vers l'Université.

### Bishop

Les problèmes de l'Université Bishop, de Lennoxville sont semblables. Le bureau de l'admission révèle en effet que les trois problèmes majeurs de Bishop sont la difficulté d'aviser les étudiants du fait qu'ils ont été acceptés à cette Université, la difficulté de faire parvenir des notes d'étudiants à d'autres universités et la difficulté de remettre aux étudiants de Bishop leurs notes de la dernière session.

Le bureau de l'admission de Bishop dit qu'il a tenté de rejoindre le maximum d'étudiants possible par téléphone, dans la région immédiate, mais qu'il reste beaucoup de personnes avec lesquelles il n'est pas entré en communication.

### Champlain

Les problèmes sont aussi aigus au collège Champlain, où le service de l'admission a tenté d'entrer en com-

munication par téléphones avec une partie des collégiens. Les responsables invitent d'ailleurs tous les élèves à se présenter en personne si c'est possible, afin de recevoir les notes qu'ils voudraient recevoir ou, surtout pour les nouveaux, pour faire parvenir leur formulaire de demande d'admission.

Les responsables expliquent qu'une partie de leur clientèle de Lennoxville vient de la région de Montréal et que les élèves de cette région peuvent demander des formulaires d'inscription au campus de St-Lambert, puisqu'un service spécial d'échange de courrier existe entre les campus du collège Champlain.

Le collège Champlain fera paraître des pages de publicité dans les journaux afin de donner aux collégiens les renseignements utiles pour leur inscription et leur entrée de septembre.

### Collège de Sherbrooke

Le Collège de Sherbrooke explique, pour sa part, que son problème majeur, en ce qui touche à la clientèle régulière, se situe au niveau des départs à cette époque-ci de l'année, de sorte qu'il ne peut connaître présentement sa clientèle réelle pour septembre. Il semble que le CEGEP avait reçu quelque 5.500 demandes d'inscription pour la prochaine année scolaire. En général, quelque 250 élèves lui font connaître leur intention de ne pas se présenter en septembre.

Les étudiants du secteur régulier sont aussi privés de certains documents qu'ils reçoivent habituellement vers le mois d'août: le guide de l'étudiant, la carte d'identité, l'horaire des cours, des informations sur les services mis à leur disposition et encore. La grève des Postes obligera le CEGEP à établir une mécanique lui permettant de renseigner les collégiens le jour même de la rentrée le 26 août et de leurs remettre ces documents.

La clientèle adulte du Collège de Sherbrooke, pour sa part, reçoit habituellement à cette époque-ci une brochure lui présentant l'éventail des cours et lui expliquant les coordonnées utiles pour l'inscription à ces cours: date et lieu, etc. Cette année, c'est par l'achat de pages de publicité dans les journaux que le Collège fera connaître aux adultes ces détails, les 7, 10 et 11 août.

### A la Régionale

Les élèves de la Commission scolaire régionale de l'Estrie qui désirent recevoir leur bulletin scolaire doivent se rendre dans l'école qu'ils fréquentaient au cours de la dernière année. Les écoles sont ouvertes entre 9 heures et 11h30 le matin et entre 13h30 et 15h30 l'après-midi.

Les élèves qui fréquentaient l'école St-Jean-Baptiste, cependant, doivent se rendre à l'école St-François et ceux de l'école Mitchell au Centre administratif de la CSRE situé au 2955 du boulevard Université.

La remise des notes est la seule difficulté que note la CSRE à cause du conflit des Postes, du moins en ce qui touche les élèves.

Les résultats des examens du ministère de l'Éducation (relevés de notes) seront disponibles dans les écoles à compter du 17 août seulement.

Quant à la rentrée scolaire, elle se

tiendra à compter du 31 août pour les élèves de la Régionale.

### A la CSRS

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke ne signale aucun ennui dû à la grève des Postes, les bulletins avant été envoyés dans les boîtes en fin d'année par l'intermédiaire des élèves. Quant aux inscriptions, elles sont déjà faites, sauf dans le cas des déménagements, où les parents doivent, de toute façon, se rendre dans l'école de leur quartier pour y inscrire leurs enfants.

**carnet**

La première estimation voulant que les méfaits, causés aux camions de la compagnie Sintra Inc. soient de \$50,000, était nettement exagérée... ce montant, avancé par un représentant de la compagnie, mercredi, et souligné par tous les médias, le lendemain, a été révisé... il est de \$20,000 selon ce que la compagnie a révélé, hier...

Marcel Gagnon affichait une superbe barbe à son retour au travail cette semaine... on ne sait trop ce qu'il en est advenu...

Après avoir appris que Jacques O'Bready avait pu assister à un enregistrement d'un programme de lutte, le conseiller Robert "Bob" Boisvert serait bien intéressé à y assister à son tour... il aimerait savoir si les lutteurs utilisent le même ketchup que lui...

On avait mal compris la directive émise par le directeur de la police de Sherbrooke: ce sont seulement les détenteurs de MBA qui auront droit d'adresser la parole aux élus... alors qui disait que les policiers ne pourraient plus communiquer avec les conseillers?

**King wellington**  
REDIGE EN COLLABORATION

Est-ce parce qu'il croit que les courses sous harnais reviendront à Sherbrooke que le conseiller Gérard Déziel a fait l'acquisition d'une jument de douze ans?

Le nouvelliste Raymond Duquette de CHLT-radio quitte cette station aujourd'hui pour aller s'installer à Trois-Rivières où il occupera les mêmes fonctions à la station trifluvienne du réseau radiophonique de télémedia, CHLN...

La nouvelle directive de la direction générale de la ville concernant les communications entre élus et fonctionnaires ne plairait guère au conseiller Robert "Bob" Boisvert qui se croit trop timide pour discuter uniquement avec les chefs de services.

**La Quotidienne**  
4 6 1

TELEVISEURS SYSTEMES DE SON  
BUREAU & BUREAU  
569-9505

**la tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tel.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

<p><b>RÉDACTION</b> JEAN VIGNEAULT Directeur en chef JACQUES LAFONTAINE Chef éditorialiste-adjoint SERGE GOSSELIN Directeur de l'information CHRISTIAN BELLAVANCE Chef des nouvelles GILLES DALLAIRE Adjoint au chef des nouvelles MICHEL DIONNE Chef de pupitre DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b> FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la Publicité DAWSON BEAULIEU Chef des Ventes locales PAUL ALLARD Chef de la Production publicitaire</p> <p><b>COMPTABILITÉ</b> ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable L. ALCIDE BEAUCHER Gérant au crédit</p>	<p><b>ATELIER</b> JACQUES E. LEDUC Directeur (technologie graphique) J. JACQUES DELORME Chef des opérations ANDRÉ BÉLANGER Chef de la production</p> <p><b>EXPÉDITION</b> MICHEL DOYON Chef à l'expédition ANDRÉ JACQUES Adjoint à l'expédition</p>	<p><b>TIRAGE</b> JACQUES ROY Chef des ventes au tirage</p> <p><b>GÉRANTS DE DISTRICT</b> PIERRE BEAULIEU Magog-Deux-Rivières-Rock Forest-Sherbrooke-Nord CONRAD BERGERON Sherbrooke-Ouest YVES BERGERON Sherbrooke-Nord Valcourt-Bromptonville FRANÇOIS DUBE Lac-Mégantic ANDRÉ FONTAINE Sherbrooke-Est-Ouest Lennoxville</p> <p><b>MICHEL LAVOIE</b> Coaticook — East Angus GUY MANSEAU Adversaires-Rimouski-Ricmond JEAN-MARC PÉPIN Sherbrooke-Est — Fleurimont GASTON PINARD Drummondville — Acton Vale JEAN-LUC PINEAULT Bois-Francs JEAN-CHARLES POULIN Thetford et région</p>
--	--	---	---

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$36.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Réévaluation et description des tâches des cadres municipaux

# Vent de mécontentement à la fonction publique

par Doris Baker

**SHERBROOKE** — Un vent de mécontentement commence à souffler au sein de la fonction publique municipale depuis que la ville a décidé de réévaluer la fonction des cadres municipaux et la description des tâches en prévision d'une reclassification des employés à l'intérieur de la grille salariale.

Selon des informations obtenues par La Tribune de la bouche même de cadres municipaux, la ville envisagerait de remanier tous les postes sans exception et de rebâtir la fonction publique de fond en comble, affectant ainsi toutes les méthodes de travail qui seraient également révisées. Cette refonte pourrait même aller jusqu'à entraîner la disparition des divisions dans les différents services.

Etude en cours

Le processus est d'ailleurs déjà amorcé. Une firme montréalaise, spécialisée dans la gestion du personnel, procède actuellement à une étude en profondeur sur les tâches actuelles

des cadres municipaux. Des rencontres se déroulent depuis quelques

## La ville envisagerait de remanier tous les postes sans exception

mois et l'échéancier fixe au 1er janvier 1982 la mise en application des nouvelles politiques.

Tout ceci n'est pas sans inquiéter les cadres qui s'interrogent surtout sur la manière dont on entend s'y prendre pour tout changer sans rien "casser". Les cadres rejoints par La

Tribune se sont toutefois dits d'accord avec l'orientation de la ville. On croit qu'au niveau des chefs de divisions et de sections, la transition se fera sans trop de fracas, ce qui ne serait pas le cas pour les employés syndiqués où, estime-t-on, la ville risque de se buter à un mur de pierres.

Devant toute cette restructuration,

Laisser-aller chez certains cadres?

D'autre part selon les fonctionnaires interrogés, la ville aurait commandé cette étude dans le but de mesurer l'ampleur d'un malaise qui saurait depuis un bon bout de temps

leur bureau une fois promus.

Une des causes de ce laisser-aller dans la fonction publique serait attribuable, selon eux, à la lenteur dans la refonte de la direction générale. Même si dans l'ensemble les cadres interrogés estiment que M. Frank Mascolo a bien accompli son boulot en tant que directeur général par intérim, il n'en déduisent pas moins que les 40 mois d'attente ont suffi à certains cadres pour s'enliser dans de mauvaises habitudes.

Toujours selon eux, la faiblesse de la structure de la direction générale aurait eu des répercussions malheureuses dans les services municipaux où, devant un manque de contrôle évident, des employés auraient profité de la situation pour agir à leur guise.

A Hydro-Sherbrooke, une grande incertitude règne chez les cadres nouvellement nommés. Tous les nouveaux postes seraient comblés sous certaines conditions. Devant la possibilité d'une vente du réseau électrique, les emplois ne seraient pas garantis.

Transport-Canada n'entrevoit aucun avenir pour la ligne ferroviaire Sherbrooke-Montréal

# Améliorer le transport par autobus au lieu de maintenir le train

par Guy Crevier

**SHERBROOKE** — Les Sherbrookoïses devraient bien plus souhaiter une amélioration des services de transport par autobus que d'espérer le maintien de la liaison ferroviaire entre Sherbrooke et Montréal.

C'est du moins ce qu'il est permis de croire à la suite d'études réalisées par le Centre de recherche et de développement de Transport Canada et qui ne laissent entrevoir pratiquement aucun avenir pour les liaisons ferroviaires de l'importance de celle qui relie Sherbrooke à la Métropole.

Un premier rapport réalisé en avril 1979 laissait pourtant miroiter la possibilité d'attirer annuellement plus de 89.000 passagers à la ligne ferroviaire Sherbrooke-Montréal, mais aux dires d'un des responsables de la recherche, M. Barry Myers, les conclusions de l'étude ne tenaient pas compte de la réalité économique et des besoins de la région en matière de transport.

Au départ, l'amélioration des services entre Sherbrooke et Montréal impliquerait la construction d'une nou-

velle voie, l'addition de trains de passagers et fort probablement l'achat de nouveaux wagons rapides à un coût unitaire de plus de \$1 million, soit six fois plus que le prix actuel d'un autobus.

Aux dires de M. Myers, il serait à peu près impensable de mettre sur pied un service ferroviaire concurrentiel sans construire une voie supplémentaire pour le seul transport des passagers et modifier considérablement le parcours actuel afin de limiter à moins de deux heures le temps de déplacement entre Sherbrooke et Montréal.

Et fait marquant, le transport de passagers entre Sherbrooke et Montréal demeure un marché captif et toute amélioration du réseau ferroviaire se ferait principalement au détriment

des services actuels de transport par autobus qui verraient leur taux d'occupation réduit à 78 pour cent de leur niveau actuel.

Si l'on se fie aux recherches réalisées jusqu'à maintenant par Transport Canada, la rentabilité d'une ligne identique à celle qui relie Sherbrooke à Montréal serait assurée avec un achalandage annuel minimal de 200.000 passagers.

Actuellement, seulement 30.000 passagers empruntent annuellement la liaison ferroviaire Sherbrooke-Montréal et de ce nombre, 75 pour cent des usagers limitent leur déplacement au tronçon St-Hyacinthe-Montréal.

Un porte-parole de Via Rail a laissé entendre, hier, que les revenus d'exploitation de la ligne ferroviaire Sherbrooke-Montréal atteignaient à peine 26 pour cent du total des dépenses d'opération.

Selon M. Myers, l'avenir des trains de passagers est très limité dans les corridors de transport identiques à celui qui relie Sherbrooke à Montréal et il ne fait aucun doute que la solution réside dans l'amélioration des services par autobus, qualifiés par les chercheurs de mode de transport des prochaines décennies, en Amérique du Nord.

A titre d'exemple, M. Myers a rappelé que l'autobus n'était pas limité à un seul corridor de transport, pouvait emprunter un horaire beaucoup plus flexible, était considérablement moins coûteux à l'achat ainsi qu'à l'entretien et surtout ne nécessitait pas le recours à une équipe de quatre personnes pour son opération.

Aux dires de M. Myers, la population du Québec, tout comme la majorité des Canadiens, devront envisager d'autres solutions que le train pour assurer leur transport et ce principalement en raison des distances élevées à parcourir entre les principaux centres d'intérêt et de la faible densité de population sur la majeure partie du territoire québécois.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Si l'on se réfère aux études réalisées par Transport Canada, l'abandon du service ferroviaire entre Sherbrooke et Montréal était à toute fin pratique inévitable.

## Toujours dans un état critique

**SHERBROOKE** — Le motocycliste, blessé dans un accident de la route, mercredi en début de soirée, sur le Chemin d'Ascot, repose dans un état considéré toujours comme grave au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Denis Beaudoin, âgé de 31 ans, de Rock Forest, a subi des interventions chirurgicales au cours de la nuit suivant son admission à l'hôpital. Les médecins doivent réparer des blessures à la colonne vertébrale, à l'abdomen et aux membres inférieurs.

L'accident s'est produit sur le Chemin d'Ascot, à la hauteur du restaurant chez Bob. Deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec qui circulaient sur cette route ont vu l'accident se produire.

La motocyclette et un camion de billes de bois sont venus en collision.

## Ignatius Zakka 1er de passage à Sherbrooke

**SHERBROOKE** — La ville de Sherbrooke accueillera, le 8 septembre prochain, le Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, Ignatius Zakka 1er, chef de l'église Syrienne Orthodoxe du monde.

Après avoir été ordonné Patriarche le 14 septembre 1980, le patriarche Zakka décida de visiter tous ses fidèles à travers le monde. Il visita tout d'abord ses fidèles au Brésil, en Argentine, en Amérique du Nord et au Canada.

C'est dans la poursuite de ses visites que le Patriarche Zakka 1er viendra dans la ville reine de l'Estrie où son prédécesseur avait déjà accompli dans un passé relativement récent quelques séjours.

Lors de son arrivée à Sherbrooke, le Patriarche sera accueilli aux limites de la ville, par le Maire Jacques O'Bready et il sera escorté jusqu'à l'église St-Ephrem de Sherbrooke.

A cette occasion, le Patriarche Ignatius Zakka 1er sera accompagné du Chanoine Carim Karma, curé fondateur de l'église St-Ephrem Syrienne orthodoxe de Sherbrooke, de son Eminence l'Archevêque Athanasius Y. Sa-

muel, primat de l'église Syrienne orthodoxe des Etats-Unis et du Canada, de son Eminence l'Archevêque Dionysius Georges Behnam de Syrie, de son Eminence Gregorius Saliba, archevêque de Mosul en Irak et du très Révérend Benjamin Joseph, secrétaire du Patriarche Zakka.

Le dimanche 13 septembre, une messe pontificale sera célébrée par le Patriarche Ignatius Zakka à compter de 11 heures en l'église St-Ephrem. Immédiatement après cette célébration, un banquet suivra dans un hôtel de la ville de Sherbrooke dès 13 heures. De nombreuses personnalités du monde ecclésiastique, politique et des affaires seront présentes.

C'est la première fois que le patriarche Ignatius Zakka viendra à Sherbrooke à titre de chef de l'église syrienne orthodoxe. Les gens qui désirent voir le Patriarche pourront toujours se présenter au presbytère de l'église St-Ephrem.

Après son séjour d'une semaine en sol sherbrookoïse, le Patriarche Zakka quittera la région le 15 septembre pour se rendre dans quelques états américains.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Un convoi ferroviaire a démolé une camionnette et a blessé son conducteur, hier, vers

15h00, aux limites de Sherbrooke et de Lennoxville.

## Camionnette en panne HEURTÉE par un train

**LENNOXVILLE** — Un homme, âgé dans la vingtaine, a subi des blessures à l'oeil et au bras gauche dans un accident impliquant la camionnette d'un service privé de messagerie et un convoi ferroviaire, hier après-midi, devant le manoir du club de motards les Gitans, à Lennoxville.

Blessé dans cet accident, M. Martial Bilodeau, âgé de 27 ans, domicilié à Weedon, a été transporté au Centre hospitalier Hôtel-Dieu à bord d'un véhicule d'urgence de la maison Fleury. Il y a été traité pour un bleu à l'oeil gauche et des douleurs au bras gauche.

Le jeune homme qui doit se marier samedi n'avait qu'une chose en tête quitter l'hôpital au plus tôt. Tout indique, à moins de complications ou de blessures que l'on ignore, qu'il pourra malgré tout présenter et recevoir l'anneau nuptial, tel que prévu.

Selon les informations que La Tribune a pu obtenir auprès du directeur Leo Hamel de la Sûreté municipale de Lennoxville qui, en compagnie du sergent Willard Young, se sont rendus sur les lieux pour s'occuper du blessé, voir à la circulation et au constat habituel, M. Bilodeau venait tout juste de faire un livraison de courrier pour le compte de Puroolato au manoir des Gitans, situé au 375 de la rue Queen, soit juste aux limites de Sherbrooke et de Lennoxville.

La camionnette redescendait la pente en haut de laquelle se dresse l'imposante bâtisse lorsqu'elle arrive à la hauteur d'une traverse de la compagnie ferroviaire CTRail, le véhicule s'est arrêté tout d'un coup, le moteur tombant en panne.

Au loin, le convoi ferroviaire avait fait son apparition. Le technicien Fernand Morin a aperçu la camionnette. Il a immédiatement appliqué les freins dans le but de ralentir le plus possible le convoi, puis apercevant mieux la camionnette, il vit qu'elle était à côté de la voie ferrée. C'est alors qu'il aurait enlevé les freins.

Pendant ce temps, M. Bilodeau avait réussi à repartir la camionnette dont le moteur tomba de nouveau en panne mais cette fois sur la voie ferrée.

On peut imaginer la suite. Tel le une vulgaire boulette de pa-

pier, la camionnette, recevant la chiquenaude du convoi ferroviaire, a prouette puis après quelques tonneaux, elle s'est retrouvée les quatre pneus en l'air, à une cinquantaine de pieds du point d'impact, au bas de la pente, tout près de la rue Queen.

Selon les premiers témoins, M. Bilodeau, fortement secoué, a quand même réussi à sortir de la

## 1 blessé

camionnette, à se lever debout tout seul et à marcher.

A quelques résidents du manoir qui s'étaient approchés de la scène de l'accident, La Tribune a demandé certains détails. "On n'a rien vu, moi-même j'avais les yeux fermés, en fait, on entend rarement quelque chose et on voit encore moins par ici."

## Le juge lui refuse la liberté provisoire

**SHERBROOKE** — Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a refusé hier de remettre en liberté provisoire Marc Sévigny qui est inculpé, entre autres, de trois incendies ayant causé des dommages évalués à un million et demi de dollars à Lac-Mégantic.

Il a émis l'opinion que la protection du public devait passer avant l'intérêt de l'accusé dans ce cas-ci.

Le juge Dubé a fixé le procès de Sévigny, âgé de 18 ans, de Lac-Mégantic, au 21 courant.

Le prévenu avait réopté pour un procès expéditif à la suite de son examen volontaire qui a suivi le dépôt de sa déclaration à la police.

Me Michel Beauchemin a réclamé la remise en liberté de son client en invoquant que sa tante était prête à l'accueillir chez elle à Fleurimont, qu'il se soumettrait à une thérapie chez un psychologue et que le tribunal pourrait lui interdire de sortir le soir.

Le procureur Claude Mélançon s'est opposé à la fixation d'un cautionnement pour le prévenu.

On avait appris lors de l'enquête en détention que la police avait interrogé Sévigny après les incendies à la manufacture La réchapperie et la cantine Paradis, l'a relâché et était allé le chercher deux jours plus tard.

Le juge Dubé a laissé entendre qu'il n'avait pas l'assurance que le prévenu ne prendrait pas de drogue et de boissons s'il était remis en liberté.

Sévigny est aussi inculpé de vol par effraction et de vol.

## 5 jours de prison

**SHERBROOKE** — Bruce Buzzell a écopé d'une peine de cinq jours de détention pour un vol à l'étalage commis pendant qu'il se trouvait en attente de sentence pour un cambriolage et un vol de camion.

Il a encouru ce châtiment hier du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Buzzell, âgé de 19 ans, de Tornio, a par ailleurs bénéficié d'une mise à l'épreuve pendant deux ans pour son cambriolage et son vol parce qu'ils étaient antérieurs.

Me Marc Montplaisir avait soumis que son client a volé un camion ainsi qu'une carabine et une caméra pour se venger de la victime qui lui devait de l'argent pour son travail.

Le procureur Claude Mélançon a dit que le prévenu avait effectivement écopé le véhicule contre un poteau de téléphone.

**East Angus**  
Offres patronales rejetées par les travailleurs de la Domtar  
page 4

**Magog**  
Meurtre de Vancouver: pas la première agression  
page 4

**Thetford Mines**  
400 travailleurs de la Carey en congé forcé  
page 6

Pour faire suite aux événements de St-Isidore

# Charpentier inculpé de tentative de meurtre



Louis Charpentier à son arrivée au Palais de Justice.

SHERBROOKE — Louis Charpentier a été inculpé hier après-midi de tentative de meurtre sur Mme Micheline Champagne, du fait d'avoir causé des lésions corporelles à M. Edouard Champagne et d'utilisation d'une carabine de calibre .22 pour commettre un crime.

Il avait été traduit devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Charpentier, âgé de 52 ans, de Randboro, a été écroué en attendant son enquête en détention et son enquête préliminaire fixées au 12 courant.

Il s'est rendu hier vers 07 heures à la police qui le recherchait depuis mardi soir au sujet de l'attentat survenu dans le 10e rang de St-Isidore.

Charpentier, qui était trempé et transi après avoir passé deux jours

dans la forêt, a été conduit au centre hospitalier de Sherbrooke afin d'être soigné pour une coupure au-dessus de l'oeil gauche et ensuite au quartier général de la Sûreté du Québec.

## Procès devant jury

Il a opté pour un procès devant jury lors de sa comparution en présence du procureur Claude Mélançon et du défenseur Conrad Chapdelaine.

Charpentier avait l'air d'un homme miné par la fatigue.

La police avait abandonné ses recherches mercredi soir en espérant que la fatigue le ferait sortir du bois.

On a appris que Charpentier aurait dormi la première nuit sous une épiquette et se serait ensuite égaré.

Il s'est rendu hier matin à des patrouilleurs qui exerçaient de la surveillance près du domicile de ses parents où il demeure.

On a aussi appris que Charpentier projetait se rendre à la résidence de l'enquêteur Michel Belzile de la SQ qui a déjà eu affaire à lui dans le passé.

L'incident de St-Isidore d'Auckland est survenu mardi soir peu après que le suspect aurait été éconduit de la maison où il était devenu indésirable à cause de son penchant pour l'alcool.

Mme Micheline Champagne, âgée de 33 ans, a reçu un coup de feu dans l'abdomen et son beau-père, M. Edouard Champagne, âgé de 75 ans, a subi une fracture au coude en tentant d'intervenir.

Il semblerait que M. Champagne ait réussi à lancer un cendrier à la tête de leur agresseur qui serait tombé à genoux.

M. Champagne et sa bru ont réussi pendant ce temps à sortir de leur domicile près duquel M. Williams Champagne tondait la pelouse.

La police a retrouvé la camionnette de Charpentier derrière la maison des Champagne et une carabine au canon croché près d'un bâtiment.

On croit que Charpentier s'était enfui dans les bois environnants où la police le cherchait.

Mme Champagne a subi une intervention chirurgicale et son état n'inspire plus de craintes tandis que M. Champagne pourrait retourner chez lui incessamment.

# L'agression contre Proulx ne serait pas la première à l'actif de Cécile Labonté

par Yvon Rousseau

MAGOG — Mme Cécile Labonté, âgée de 41 ans, une femme originaire de Magog, est toujours gardée en détention, en Colombie-Britannique, à la suite du meurtre de son concubin, Julien Proulx, 41 ans, décédé à la suite d'un coup de couteau au coeur, le 1er août, dans un motel de Sparwood, une municipalité située en Colombie-Britannique. Elle n'en serait pas à sa première agression au couteau, contre Proulx.

Proulx, lui aussi ayant vécu à Magog, vivait avec Cécile Labonté depuis 2 ans, au moment du drame.

Le témoin principal, en marge de ce meurtre, est détenu jusqu'au 21 octobre, date où elle doit comparaître pour répondre de l'accusation de

meurtre portée contre elle. Elle a déjà comparu pour une demande de cautionnement, qui lui a été refusée.

En effet, selon toutes vraisemblances, Cécile Labonté n'en était pas à sa première agression contre son concubin, puisque ce dernier a dû être traité à l'hôpital La Providence de Magog, il y a deux mois et demi ou trois mois, pour des blessures infligées aux deux mains, à la suite d'une agression au couteau.

À ce moment-là, les agents de la police municipale de Magog, informés de l'incident, ont mené enquête sur l'affaire, mais ils se sont butés à un refus de Julien Proulx de porter plainte contre son amie.

Proulx aurait alors déclaré qu'il s'agissait d'une chicane de couple et

qu'il se refuserait à témoigner contre Cécile Labonté, si une plainte était déposée. Le couple était alors en vacances, à Magog.

Le caporal Peters, de la Gendarmerie royale du Canada, qui a mené l'enquête, dans cette affaire, a déclaré, au cours d'un entretien téléphonique, hier, que l'enquête progresse lentement, à cause des difficultés de communication avec l'inculpée, qui ne parle pas l'anglais. La GRC doit faire appel à un interprète, dans ce cas.

Selon le caporal Peters, le drame s'est produit le 1er août, vers 1 heure 50, alors que la victime a été poignardée une seule fois, au niveau de la poitrine, mais exactement dans le coeur. La victime de ce drame a été dé-

couvert baignant dans son sang, aux environs de 6 heures, le matin du même jour, et il fut aussitôt transporté à l'hôpital. Il vivait encore, au moment de sa découverte, mais il est décédé dès son arrivée à l'hôpital.

C'est un autre Québécois, contre-maitre de Julien Proulx, qui aurait découvert le corps.

Le drame serait attribuable à une dispute du couple, lors du souper de la veille, mais la GRC se refuse pour l'instant à confirmer les motifs du meurtre, à la suite de la difficulté linguistique, qui empêche un interrogatoire serré de la suspecte.

La présumée suspecte de cet attentat criminel devra comparaître à Vancouver, le 21 octobre.

# Offres patronales rejetées par les travailleurs de la Domtar d'East-Angus

EAST-ANGUS (Isp) — Réunis en assemblée générale, les travailleurs syndiqués de l'usine Domtar d'East-Angus ont rejeté hier l'offre globale de la compagnie.

C'est à 70 pour cent que l'offre patronale a été rejetée par les 250 travailleurs membres du Syndicat national de la pulpe et du papier d'East-Angus qui ont participé à cette assemblée.

pour faire part de cette offre aux travailleurs. C'est après deux semaines de réflexion qu'ils ont été invités à se prononcer.

"Si les travailleurs ont rejeté l'offre patronale, c'est qu'ils refusent de signer une autre convention de trois ans comme le souhaite la compagnie. Les travailleurs nous avaient donné le mandat de négocier une entente de deux ans et en refusant l'offre, ils nous redonne, un mandat identique."

Quant à la question du monétaire, M. Poulin soutient que les deux parties ne sont pas très éloignées l'une de l'autre sur les augmentations des deux premières années. Le syndicat demande \$3.01 et la compagnie offre \$2.56. C'est une augmentation de neuf pour cent que propose la compagnie pour la troisième année du contrat.

## Significatif

Au dire du président du syndicat, M. Fernand Poulin, le pourcentage du rejet est très significatif puisque l'exécutif syndical n'avait fait aucune recommandation à ses membres. "Nous voulions connaître le sentiment des gars.

Avec une recommandation, c'est probablement à plus de 90 pour cent que cette offre globale aurait été rejetée!" a-t-il affirmé après avoir dit que la non-participation d'une centaine d'employés s'explique en grande partie du fait que la période annuelle des vacances bat son plein.

C'est le 30 septembre prochain que la convention collective en cours à l'usine d'East-Angus arrivera à terme. Ce qui a fait dire au président du syndicat "...l'on est encore bien loin d'un vote de grève!"

## Depuis juin

Les négociations ont commencé au début du mois de juin. Depuis, il y a eu 15 rencontres entre les deux parties. La compagnie a déposé son offre globale le 14 juillet et le 22 juillet, le syndicat organisait une assemblée d'information

## Salaires de base

Le salaire de base à l'usine est actuellement de \$7.34. Il aurait été de \$10.79 en septembre 1984 si les employés avaient accepté l'offre globale mise sur la table par Domtar.

"On vient de vivre avec un contrat de travail de trois ans avec le résultat qu'aujourd'hui le salaire de base des travailleurs d'East-Angus est de \$1.79 de moins que celui des travailleurs de l'usine de Windsor.

Aussi, compte tenu du contexte économique, nous croyons imprudent de signer une entente de deux ans à moins que la compagnie n'accepte une réouverture de contrat, sur le monétaire, pour la troisième année."

## Parade

Les activités du Festival débuteront par une parade d'environ 20 chars participants, comprenant également des voitures antiques, des attelages de chevaux, qui partiront de l'école Champagnat, rue des Erables, pour revenir à ce même endroit, après un tour dans les rues de la ville de Weedon.

Le kiosque à blé d'inde, le centre même du Festival, devrait pouvoir passer pas moins de 1,200 douzaines d'épis de blé d'inde, cette année, comparativement à 780 douzaines, l'an dernier. Les responsables de l'organisation du Festival ont prévu des poêles à gaz propane beaucoup plus puissants, pour cette année, afin de ne pas faire attendre les visiteurs.

# Un premier centre commercial à Richmond au printemps 1982

RICHMOND (Isp) — Un premier centre commercial de 14 boutiques s'ouvrira à Richmond au printemps 1982.

Ce projet de construction dont la gestion sera assurée par l'Association coopérative d'investissement du Québec (ACIQ) demandera un

investissement de quelque 500,000\$. Les travaux de construction devraient commencer en septembre et l'on espère ouvrir officiellement ce centre commercial au début du mois de mars pour profiter des ventes annuelles du printemps.

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue hier à Richmond, le directeur général de l'ACIQ, M. Jean-Guy Garneau, a présenté l'esquisse de ce futur centre commercial qui sera annexé à la bâtisse du magasin d'alimentation Cooprix.



CENTRE COMMERCIAL RICHMOND

dionne laflamme architectes

longueuil juin 1981

Cette esquisse donne une bonne idée de l'allure qu'aura le Centre commercial de Richmond. Le Cooprix déjà construit est à droite du dessin.

au dire des promoteurs, rencontre un réel besoin puisque 50 pour cent de la surface qui servira aux boutiques est réservée avant même que ne débute les travaux de construction.

Selon M. Garneau, plus de 25,000 personnes habitent dans un rayon de 10 milles de Richmond. "Un potentiel de clientèle qui justifie notre investissement." a-t-il déclaré avant d'admettre que la construction de ce centre commercial risque peut-être de nuire à certains

commerçants du centre-ville.

Le directeur-général de l'ACIQ a révélé que les commerçants déjà intéressés sont pour la plupart des gens de Richmond. "On prévoit déjà que la clientèle du centre commercial pourra y trouver une pharmacie, une librairie, une brasserie, un salon de coiffure et deux boutiques de vêtements pour hommes et femmes."

M. Garneau a précisé que l'investissement prévu n'inclut évidemment pas l'aménagement intérieur des espaces qui seront loués aux commerçants. Le plan prévoit deux entrées principales et le Cooprix s'ouvrira sur le mail central de la nouvelle bâtisse.

Les travaux de construction du centre commercial de Richmond ont été confiés à la compagnie de Construction Laprise, de Richmond.

Présent à la conférence de presse, le maire de la ville de Richmond, M. André Lupien, a soutenu

que l'implantation de ce premier centre commercial aura des effets bénéfiques pour le développement de sa ville. "Tout en étant un deuxième coup de collier pour le Cooprix qui n'a pas connu le succès espéré, je crois que ce centre commercial stimulera nos commerçants du centre-ville qui se verront dans l'obligation d'embellir et d'améliorer leur entreprise pour garder et attirer leur clientèle."

M. Lupien a souligné que le gouvernement provincial doit entreprendre sous peu des travaux de quelque 5 millions\$ sur la rive de la St-François et que son conseil municipal adoptait ses jours derniers un règlement d'emprunt de 1.5 millions\$ pour des travaux d'infrastructure sur la rue Principale. Avec ces améliorations, il dit croire que les commerçants du centre-ville ne devraient pas être affectés par l'ouverture du centre commercial, en autant qu'ils voient à leurs affaires.

## LOTO SÉLECT

Date: **5-8-81** NUMÉRO GAGNANT: **5 9 8 0**

Ventes: **115,101.50**

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	<b>7</b>	<b>\$3,472.30</b>
dans n'importe quel ordre	<b>190</b>	<b>\$144.70</b>

# Arrêté au volant d'un camion volé

EAST ANGUS (YR) — Le chef de police d'East Angus, M. André Phaneuf, a procédé, hier, à l'arrestation d'un mineur de Montréal, arrêté alors qu'il se trouvait au volant d'un camion volé.

Le prévenu vendait des biscuits, remisés dans le camion volé. Voilà un jeune qui a découvert très tôt son sens des affaires.

# Des voleurs profitent d'un déménagement

NORTH HATLEY (YR) — Une femme de North Hatley, qui était à déménager à Sherbrooke, a été la victime d'un vol, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Une partie des biens de Mme Fernande Johnston était déjà rendue à Sherbrooke, au moment du vol.

Un voleur s'est introduit par effraction dans la maison déserte pour prendre la fuite avec divers objets évalués à \$800, dont une sapeuse, un moteur, des bibelots, et autres.

Les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec enquêtent, en marge de cette affaire.

# Les organisateurs du Festival du Blé d'Inde attendent 15,000 visiteurs

## Profits

Les profits du Festival seront versés aux oeuvres du club des Lions de Weedon.

Le comité d'organisation du Festival se compose de M. Gunter Gippert, président, de M. Rhéo Dumas, en charge de la publicité et des spectacles, du Dr Yves St-Pierre et de M. Jean-Claude Goulet, responsables de la parade, de M. Gaston Dumas, coordonnateur. Les organisateurs comptent aussi sur l'aide de tous les membres du club des Lions et d'au-delà de 100 bénévoles.

La parade partira vers 11 heures 30 du terrain du collège et y reviendra vers 12 heures 30. Entretemps, à midi, le kiosque à blé d'inde, le kiosque d'artisanat et le restaurant ouvriront leurs portes.

## Feu roulant

De 13 heures à 17 heures, le spectacle deviendra un feu roulant. Il y aura d'abord un spectacle hippique, avec une trentaine de participants, de même qu'une mule comique qui fera

son spectacle et participera à la parade. Le spectacle hippique est sous la responsabilité de MM. Donald Rousseau et Alain Gagné.

Une troupe de parachutistes fera ensuite une démonstration de son savoir-faire.

Une kiosque permettra d'exercer son talent de lancer de la balle, avec la piscine des nanants, tandis qu'un concours de sciotte et de coupe de billets permettra à certains de faire connaître leur habileté dans ce domaine. Enfin, différents jeux de hasard seront accessibles sur le terrain.

## Orchestres

De 13 heures à la fermeture, trois orchestres assureront une musique continue.

Enfin, de 16 heures à 20 heures, un souper typiquement canadien de ragout de pattes et de fèves au lard, sera servi à la salle du couvent (école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur).

Le tout se terminera par le spectacle d'Angèle Arsenault, qui débutera à 21 heures sur le terrain des loisirs, aussi connu sous le nom de terrain de balle, là où se dérouleront toutes les activités du Festival.

Dû à des difficultés d'approvisionnement, nous vous offrons le

## BEURRE D'ARACHIDES

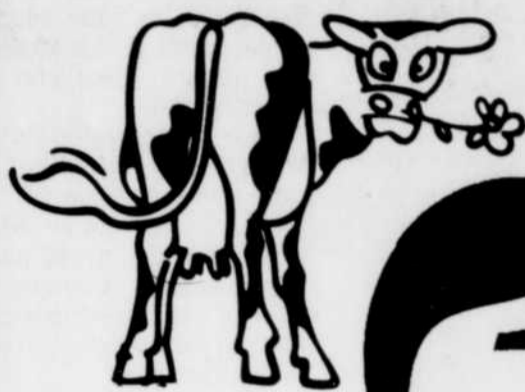
Crèmeux, Kraft.

# 229

bocal de 500 g au prix de

Contrairement à notre publication du bocal de 750 g  
Cette offre se termine le samedi, 8 août 1981.

**Québec  
en fête**



du

# festival LAIT

de Coaticook  
INC

**Vivre  
une**

**LAIT-aventure**

**7, 8 et 9 août 1981  
parc municipal**

## Programme

### Vendredi, 7 août

- 19 h 30** TIRE de camionnettes 4 x 4 entrée \$3.00, (terrain des tires)
- 20 h 30** BingoLAIT (à l'aréna)  
Visite des kiosques (à l'aréna)
- 21 h 00** Spectacle avec le groupe "Quatre-temps" (tente des repas et des spectacles)

### SAMEDI, 8 août

- 12 h 30** Défilé de chars allégoriques, etc... (thèmes portant principalement sur les produits laitiers)  
Parcours: St-Paul, Child, Main, Laurence, Ste-Anne
- 13 h 00** Visite des kiosques (à l'aréna)
- 14 h 00** Ouverture officielle (stade municipal)  
Visite de la machinerie agricole (stade municipal et stade de balle féminin)  
Visite de ferme (14 h 00 à 16 h 30)
- 14 h 30** Spectacle aérien de l'escadron "Porcupine" (au-dessus de la ville)  
Encan de ferme (stade municipal)  
Spectacle de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)  
Visite à la fromagerie (rue Cleveland)  
Visite des kiosques (à l'aréna)  
Tire de poneys, adm. \$3.00 (terrain des tires)
- 14 h 30 à 18 h 00:** Animation, fabrication de beurre crème glacée à l'ancienne, écrémage du lait, recette de produits laitiers avec personnalités: Charles Rousseau et Estelle Bureau (tente "animons et cuisinons nos produits laitiers")
- 14 h 30** RigoLAITerie des villages (stade municipal)  
Spectacles pour enfants (tente des repas et des spectacles)
- 16 h 00** Spectacle de Balestrie (tente des repas et des spectacles)
- 16 h 30** Spectacle de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)
- 17 h 00** Souper de LAITmitié (tente des repas et des spectacles).  
\$4.00: soupe aux pois, bâtonnets de poisson, cuisses de poulet.
- 17 h 30** Fermeture de l'aréna jusqu'à 19 h 00
- 17 h 30** Suite de rigoLAITerie des villages (tente des repas et des spectacles)



- 19 h 00** Ouverture de l'aréna. Adm. \$5.00. Prix comprend danse et spectacle
- 20 h 00** Danse avec les Oiseaux Bleus (aréna)  
Tire de chevaux (terrain des tires) Adm. \$3.00
- 20 h 30** Présentation du gagnant de LAITvention 81 (aréna)
- 21 h 00** Spectacle de Michel Louvain
- 23 h 00** Reprise de la grande danse populaire (aréna)

**Repas légers continuels à la tente des repas et des spectacles**

### Dimanche, 9 août

- 8 h 00** Déjeuner aux omeLAITes et fèves au lard (tente des repas et des spectacles) \$1.50
- 10 h 30** Messe concélébrée et présidée par Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier (stade municipal)
- 11 h 00** Visite des kiosques (aréna)
- 11 h 30** Dîner, soupe blé-d'Inde, bouilli aux légumes, \$4.00
- 12 h 00** Troubadour-chansonnier (tente des repas et des spectacles)
- 12 h 30** Concours d'imitation de cris d'animation de ferme et divers autres concours (stade municipal)
- 13 h 00** Tire de tracteurs (terrain des tires) \$3.00  
Spectacles de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)  
Visite de ferme (13h00 à 16h30)  
Visite à la fromagerie (rue Cleveland)
- 14 h 00** Présentation de costumes d'antan des villages de LAITstrie (aréna)
- 14 h 30** Danse socio-culturelle (tente des repas et des spectacles)
- 14 h 40 à 18 h 00** Animation, fabrication de beurre, crème glacée à

- 15 h 00** Parade de mode de vaches laitières (stade municipal)  
Spectacles pour enfants (tente des repas et des spectacles)
- 15 h 30** Folklore de différentes ethnies de chez nous (tente des repas et des spectacles)
- 17 h 00** Concours de traite (stade municipal)  
Souper \$4.00 (tente des repas et des spectacles) spaghetti, soupe à la crème de tomates, salade au poulet ou au jambon.  
Il LAITamateur (tente des repas et des spectacles)
- 20 h 00** Spectacle de fermeture avec le célèbre orchestre de Solange Tessier, artiste de la T.V. bien connue, (aréna) entrée gratuite
- 21 h 30** Tirage du bouvillon et génisse pur-sang (aréna)  
Remise des trophées pour les plus beaux chars allégoriques (aréna)

### Attractions spéciales

- Mini-zoo pour les enfants
- Musique et animation avec Disco-Luc

CHL|63

### Hébergement

Plusieurs motels à votre disposition  
Plusieurs endroits pour le camping  
Possibilité de camper chez des fermiers de la région  
Possibilité de garderie  
**Informations**  
Bureau du Festival du Lait  
C.P. 3, 90 rue Main est  
Coaticook, J1A 2S8  
Tél.: 849-6010  
Base Troubadour au canal 22 (C.B.)

**On y sera...  
y serez-vous?**



# 400 autres travailleurs de l'amiante en congé forcé: la Carey ferme ses portes une semaine

THETFORD-MINES (PS) — Le nombre de travailleurs miniers, touchés par la cessation des opérations régulières, augmentera de quelque 400 dans la région de Thetford-Mines. Ce qui portera le total à près de 2,000 travailleurs qui seront momentanément en chômage.

En effet, la compagnie Carey Canada Inc d'East-Broughton a décidé de fermer ses portes pour une période d'une semaine à compter du 16 août courant. C'est un inventaire trop élevé qui est la principale cause de cet arrêt des opérations. La compagnie possède présentement quelque 20,000 tonnes de minerai alors que, dans les périodes normales, l'inventaire se situe à un peu plus que la moitié du stock actuel. Un porte-parole de la compagnie a affirmé que la période de fermeture ne sera vraisemblablement pas prolongée.

C'est le premier arrêt de travail à survenir à la Carey depuis le début de la récession économique qui attaque sérieusement les compagnies minières d'amiante. Au mois de mai 1980, la Carey avait procédé à une réduction de la semaine de travail de six à cinq jours, ce qui avait entraîné la mise à pied d'environ 70 employés.

Cet arrêt de travail à la mine Carey débutera en même temps que celui prévu à la Société Asbestos Ltée où 1,500 travailleurs seront en congé forcé non pas une semaine mais durant trois semaines, soit jusqu'au 6 septembre.

D'autre part, des porte-paroles des compagnies Lac d'Amiante du Québec Ltée, divisions Black-Lake et National, et Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines ont déclaré qu'il n'était pas question d'arrêts temporaires, de ralentissements des opérations ou de mises à pied pour l'instant.

Ils ont cependant avoué que les inventaires étaient plus élevés qu'à la normale mais que la situation n'était pas encore alarmante.

## THETFORD-MINES ET LA RÉGION

### Audition de la requête en jugement déclaratoire de la Bell reportée

THETFORD-MINES (PS) — Tel que prévu au début du mois de juillet, l'audition de la requête pour jugement déclaratoire, déposée par la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines, a été reportée au 29 septembre prochain.

La cause avait été remise pro forma à cette semaine mais les parties concernées avaient déjà officieusement convenu de la reporter au mois de septembre.

Ce retard est toujours imputable à la grève des postes. En effet, des documents importants, relatifs à cette cause, n'ont pas été livrés avant le début de l'arrêt de travail de sorte qu'ils ne sont pas enregistrés aux greffes. Dans les faits, il s'agit de la décision du juge Vincent Masson de la Cour supérieure du district judiciaire de

Frontenac au sujet de la demande d'intervention des compagnies Johns-Manville dans le dossier.

Officieusement, le magistrat n'a pas souscrit positivement à la requête des compagnies Johns-Manville en alléguant que ces dernières n'ont pas d'intérêt direct et pécuniaire dans cette cause. La compagnie québécoise d'amiante Bell demande d'être justifiée uniquement au Québec et non pas aux États-Unis.

Cette requête revêt donc un caractère très important en raison des nombreuses poursuites déposées aux États-Unis et qui ont été intentées contre les compagnies minières d'amiante. Le fonds de cette cause sera vraisemblablement débattu à compter du 29 septembre prochain.



Les compagnies FILAQ-SNA Inc et LUPEL-SNA Inc exposent leurs produits à l'exposition Place Amiante qui se déroule à Thetford-Mines dans le cadre des Fêtes de l'Amiante jusqu'à dimanche soir.

### Exposition "Options d'avenir" à Place Amiante

THETFORD-MINES (PS) — L'avenir de la recherche est prometteur dans le domaine de l'amiante et c'est effectivement cette facette que la Société nationale de l'amiante (SNA) développe à Place Amiante dans le cadre des Fêtes de l'Amiante qui se déroulent à Thetford-Mines jusqu'à dimanche soir prochain.

Sous le thème "Options d'avenir", l'exposition présente une quinzaine de phases d'activités qui se situent dans l'une des trois phases de réalisations suivantes: recherche et développement, pilotage industriel et production industrielle.

#### Fascicule

Un fascicule, composé de courtes fiches techniques de chacun des quinze produits, informera les visiteurs des particularités de ces produits en montre.

En outre, l'exposition de cette année revêt un caractère particulier puisque, pour la première fois, la population pourra enfin visiter la bâtisse industrielle de la SNA située dans le parc industriel de la ville de Thetford-Mines, aux abords du boulevard Monfette. En effet, samedi le 8 août de 13h00 à 16h00, les visiteurs pourront se familiariser avec les activités de pilotage industriel relatif à la production de composés de magnésium (MAGNAQ-1) et du traitement thermique des résidus (MINUTT).

#### Recherche et développement

Au chapitre de la recherche et développement, les visiteurs de Place Amiante verront du magnésium métal obtenu par la transformation de minerai d'amiante qui est plus léger que le fer et plus résistant que l'aluminium pouvant être utilisé dans le domaine aérospatial.

Ils y verront aussi des fertilisants magnésiens obtenus après traitement thermique des résidus d'amiante, des briques réfractaires et des polymères thermorétractables (plastiques).

#### Pilotage industriel

La phase du pilotage industriel regroupe sept items, dont MAGNAQ-1 et MINUTT.

Les visiteurs pourront prendre connaissance des projets relatifs à la construction de maisons en amiante-ciment pour les pays en voie de développement, aux agrégats légers, à la laine de roche qui sert d'isolant thermique et d'absorbant acoustique, aux carreaux fibrociment à fini naturel ou à émail minéral.

#### Production industrielle

La compagnie Distex-SNA y présente ses matériaux de friction, soit des coussinets de freins à disques et des supports métalliques qui ont l'avantage d'être de bonne qualité tout en étant à un prix compétitif.

Atlas Turner Inc participe aussi à Place Amiante avec ses tuyaux et panneaux en amiante-ciment qui servent à la construction industrielle et institutionnelle.

Pour sa part, LUPEL-SNA explique les caractéristiques de son papier d'amiante-latéx qui sert d'endos à linoléum et de papiers à toiture. Enfin, FILAQ-SNA traite de son fil d'amiante qui a pour usages la fabrication de tissus, de vêtements de sécurité, de feutres sécheurs et de garnitures d'étanchéité.

# Les femmes réagissent aux prénoms féminins souvent donnés aux vaches

par Claude Forand

PLESSISVILLE — "Depuis des années, les gens défilent voir nos vaches dans les expositions agricoles. En constatant que le nom de l'animal était souvent identique au leur, certaines femmes repartaient très indignées."

Celle qui parle, Agnès Vigneault, épouse de Marcel, de Plessisville, admet qu'elle aussi, au fond, se sentait mal à l'aise en tant que femme, face à cette "manie" agricole, "mais on tournait ça en farce", dit-elle. Difficile,

plutôt féminine. En fait, si on se reporte 30 ans en arrière, les troupeaux comptaient peu de têtes, et peu de vaches étaient enregistrées, donc nommées. Certains noms étaient fréquents, tels "Princesse", ou improvisés: "la Tremblay" (la vache de Tremblay), la "Rueuse", pour tel animal vicieux.

Mais la venue du contrôle laitier, augmentant la connaissance du troupeau-père, et enfin, le nom choisi pour l'animal. Certains producteurs, dont Léo Garneau de Plessisville et Conrad Ruel, de Ste-Sophie, favorisent une "famille de noms" pour une lignée: Blonde, Blondie, Blondinette... d'autres, une "série": Diamant, Saphir, Opale. Avec 20, 40 ou 50 naissances par an, un éleveur s'épuise vite à ce petit jeu. C'est pourquoi le recueil vient y pallier.

Agronome, Denis Rémillard, qui a suivi toutes les étapes du projet, depuis l'idée jusqu'à sa réalisation, approuve l'initiative, une "première" au Québec, semble-t-il. "Il y a dix ans, on n'aurait pu parler d'un recueil comme celui-ci, car il fallait d'abord "mousser" le contrôle laitier auprès des producteurs. Mais on ne fait pas non plus un producteur juste par le contrôle laitier, par la beauté de l'animal, ou par un recueil de noms. Mais tout cela mis ensemble démontre un réel souci d'amélioration, chez les agriculteurs de la région."

Les chiffres semblent lui donner raison: la production laitière, de 4,466 kilos-lait vache/an en 1975 est passée à 5,200 en 1980, tandis que le MRC grimpeait de 110-110 à 131-122.

En attendant la disparition des noms féminins accolés aux vaches, les épouses d'agriculteurs peuvent se consoler en suggérant au mari des noms inscrits au "Recueil de noms de bêtes". "Dans trois ans, on va voir le résultat dans les expositions" affirme Agnès Vigneault, qui ne cache pas sa hâte.

Qui sait, sûrement que les Germaine, Yvonne, Hortense, etc., feront place à Alaska, Floride, Fox-Trot, Gourou, Sésame, Lénine, Gazoduc, Gestapo, Hot-dog et les autres.

taureau-père, et enfin, le nom choisi pour l'animal. Certains producteurs, dont Léo Garneau de Plessisville et Conrad Ruel, de Ste-Sophie, favorisent une "famille de noms" pour une lignée: Blonde, Blondie, Blondinette... d'autres, une "série": Diamant, Saphir, Opale. Avec 20, 40 ou 50 naissances par an, un éleveur s'épuise vite à ce petit jeu. C'est pourquoi le recueil vient y pallier.

Agronome, Denis Rémillard, qui a suivi toutes les étapes du projet, depuis l'idée jusqu'à sa réalisation, approuve l'initiative, une "première" au Québec, semble-t-il. "Il y a dix ans, on n'aurait pu parler d'un recueil comme celui-ci, car il fallait d'abord "mousser" le contrôle laitier auprès des producteurs. Mais on ne fait pas non plus un producteur juste par le contrôle laitier, par la beauté de l'animal, ou par un recueil de noms. Mais tout cela mis ensemble démontre un réel souci d'amélioration, chez les agriculteurs de la région."

Les chiffres semblent lui donner raison: la production laitière, de 4,466 kilos-lait vache/an en 1975 est passée à 5,200 en 1980, tandis que le MRC grimpeait de 110-110 à 131-122.

En attendant la disparition des noms féminins accolés aux vaches, les épouses d'agriculteurs peuvent se consoler en suggérant au mari des noms inscrits au "Recueil de noms de bêtes". "Dans trois ans, on va voir le résultat dans les expositions" affirme Agnès Vigneault, qui ne cache pas sa hâte.

Qui sait, sûrement que les Germaine, Yvonne, Hortense, etc., feront place à Alaska, Floride, Fox-Trot, Gourou, Sésame, Lénine, Gazoduc, Gestapo, Hot-dog et les autres.



Mme Agnès Vigneault

peau, et surtout de la transplantation embryonnaire, qui provoque des naissances multiples le même jour, compliquant la tâche de trouver des noms intéressants aux animaux de l'étable.

Toute vache N.I.P. (croisée) ou pur-sang est nommée par trois mots, designant respectivement la ferme, le

### Vol de coffre-fort avorté

VICTORIAVILLE (RJ) — Un vol de coffre-fort, dont on ignore le montant qu'il aurait rapporté à son ou ses auteurs, a avorté au cours de la nuit de mercredi à jeudi à la compagnie Brevages Suncrest, du 12 de la rue Manic à Victoriaville.

C'est ce qu'a rapporté la sûreté municipale de Victoriaville hier, soulignant que les présumés malfaiteurs sont en effet retournés bredouilles de

leur tentative, causant seulement de légers dégâts à l'intérieur des bureaux de l'entreprise.

La police suppose que le ou les individus auraient été surpris en plein travail ou encore qu'ils n'étaient pas suffisamment outillés pour percer le coffre-fort.

En quittant les lieux en vitesse, ils ont d'ailleurs laissé tout leur attirail derrière eux.

# Le retour d'un disparu provoque tout un émoi

DRUMMONDVILLE — Considéré comme disparu par ses deux sœurs, un homme originaire de Drummondville a provoqué tout un bouleversement dans sa famille quand il est revenu quelques mois plus tard.

La situation a été telle que toute l'affaire fut portée devant les tribunaux et le juge Marcel Nichols de la Cour Supérieure vient de décider,

dans un jugement de 23 grandes pages, que les transactions, faites en l'absence du frère, sont nulles et que la succession de la famille doit revenir au point où elle était avant sa présumée disparition.

Tout a commencé par la mort d'une vieille dame qui possédait un immeuble sur la rue Lowring et qui la donna en héritage à ses trois enfants, un garçon et deux filles. Les trois héritiers acceptèrent d'un commun accord de vendre l'immeuble et d'en partager le prix. Le contrat de vente devait se faire cependant avec la signature des trois personnes.

meuble de la rue Lowring. Le 24 avril, l'encan avait lieu et un homme d'affaires acquérait l'immeuble pour \$26,000. Il fit effectuer des réparations et, évidemment, percut le loyer.

Le 19 mai, communiquant avec sa famille, le frère apprit toutes les transactions faites sans son accord et demanda l'annulation de tout le processus, de façon que l'état de l'immeuble soit exactement comme il l'avait laissé.

Le frère partit pour l'Europe où il tomba gravement malade et resta plus longtemps que prévu. Durant ce temps, ses deux sœurs s'occupèrent de la vente de l'immeuble. L'une des deux étant morte, l'autre tenta sans succès de rejoindre son frère pour obtenir sa signature et les documents nécessaires à la vente. Finalement, la Cour supérieure, le 23 janvier 1981, ordonnait la vente aux enchères publiques par voie de licitation de l'im-

meuble de la rue Lowring. Le 24 avril, l'encan avait lieu et un homme d'affaires acquérait l'immeuble pour \$26,000. Il fit effectuer des réparations et, évidemment, percut le loyer.

Le 19 mai, communiquant avec sa famille, le frère apprit toutes les transactions faites sans son accord et demanda l'annulation de tout le processus, de façon que l'état de l'immeuble soit exactement comme il l'avait laissé.

Le juge a condamné le collectionneur à \$200 d'amende et en plus, a confisqué les armes de collection saisies chez lui. On a pu savoir également que les autorités compétentes vont d'ici peu lui enlever son certificat de port d'arme à autorisation restreinte et, si ce n'était pas déjà fait, lui confisqueraient les armes.

Quant au collectionneur, il devra renoncer à son hobby... Il serait mieux de collectionner les timbres ou les papillons...

meuble de la rue Lowring. Le 24 avril, l'encan avait lieu et un homme d'affaires acquérait l'immeuble pour \$26,000. Il fit effectuer des réparations et, évidemment, percut le loyer.

Le 19 mai, communiquant avec sa famille, le frère apprit toutes les transactions faites sans son accord et demanda l'annulation de tout le processus, de façon que l'état de l'immeuble soit exactement comme il l'avait laissé.

Le juge a condamné le collectionneur à \$200 d'amende et en plus, a confisqué les armes de collection saisies chez lui. On a pu savoir également que les autorités compétentes vont d'ici peu lui enlever son certificat de port d'arme à autorisation restreinte et, si ce n'était pas déjà fait, lui confisqueraient les armes.

Quant au collectionneur, il devra renoncer à son hobby... Il serait mieux de collectionner les timbres ou les papillons...

### Recel et fraudes: condamné à 30 mois

DRUMMONDVILLE — Un individu de 25 ans, dont le dossier judiciaire est deux fois plus long que son âge, a été condamné hier à 30 mois de prison pour un recel d'automobile et quatre petites fraudes.

Michel Malenfant, qui a 25 ans, présente un dossier judiciaire de 47 condamnations antérieures, a reconnu sa culpabilité hier matin à l'accusation d'avoir échangé quatre faux chèques dans une station-service de St-Léonard d'As-tor.

On a expliqué au juge que Malenfant avait payé son essence entre le 9 et le 14 février avec des chèques tirés sur une banque où il n'avait pas de comptes. Les montants des chèques étaient peu importants, soit \$3, \$20, \$20 et \$25.

De plus, au moment de son arrestation, Malenfant se trouvait au volant d'une auto volée par un ami, ce qui explique l'accusation de recel.

Le juge a tenu compte du "passé éloquent" de l'individu pour sa sentence: Malenfant a déjà été cité devant le tribunal pour 31 vols basés sur l'utilisation frauduleuse d'une carte de crédit, 5 fraudes et une dizaine d'autres causes. Le juge a remarqué que Malenfant avait commis beaucoup de crimes pour son âge et qu'il était parti sur une pente qui pourrait le conduire à des sentences de 10 à 15 ans de pénitencier s'il retourne devant les tribunaux.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

Malenfant, qui purge présentement une peine de 30 mois de prison pour un vol à main armée, a été conduit devant le juge escorté par des agents de la paix et menotté. Sa sentence d'hier est concurrente avec celle du vol à main armée.

### Collectionneur d'armes malchanceux

DRUMMONDVILLE — "Quand on collectionne des armes à feu, on doit suivre les règlements sur de telles collections. Sinon, on doit s'attendre à en payer le prix."

C'est ce que le juge Marcel Dionne de la Correctionnelle a déclaré à un individu qui venait de se reconnaître coupable d'avoir tiré un coup de feu avec un revolver de calibre 357 Magnum et d'avoir eu en sa possession une arme à autorisation restreinte dans un lieu autre que celui qui lui était permis.

#### Moment d'énerverment

On a raconté au juge que le collectionneur, dans un moment d'énerverment, avait tiré un coup de feu à ses pieds dans le plancher, sans danger pour quiconque, et qu'il avait caché dans le coffre à gants de son auto un revolver qui lui devait habituellement garder à la maison.



# SUPER SPÉCIAUX SOLEIL

**UNIQUE DANS LA RÉGION**

**CHAISE**  
BALANÇOIRE/DE LUXE SUR BILLES  
PRIX SUGG. 179.00 **\$98.00**

**COMMODE**  
4 TIROIRS FINIE NOYER  
PRIX SUGG. 79.95 **\$59.00**

**DIVAN-LIT**  
"DIVANPORT"  
DOSSIER BASCULANT FAISANT LIT  
PRIX SUGG. 169.00 **\$119.00**

**POÊLE 30"**  
"ADMIRAL" DE LUXE AUTOMATIQUE VITRE FUMÉE  
PRIX SUGG. 609.00 **\$489.00**

**CHAISE**  
REMBOURRÉE BERCANTE SUR BASE  
PRIX SUGG. 79.00 **\$49.95**

**SET DE SALON**  
2 MCX  
PRIX SUGG. \$769.95 **\$399.95**

**SURPLUS DE LA MANUFACTURE**

**SET DE CUISINE**  
5 MCX "M.A.P."  
TABLE GÉANTE OVALE / 78"x42"  
4 CHAISES À DOSSIER HAUT 100% ÉRABLE  
PRIX SUGG. \$1099.00 **\$599.00**

**RÉFRIGÉRATEUR**  
16 pi.cu. / de luxe / sur roulettes / 2 portes / sans givre / tablettes ajustables / garde-viande 7 jours / etc...  
BLANC SEULEMENT (COULEUR: LÉGER SUPPLÉMENT)  
PRIX SUGG. \$829.00 **\$679.00**

**POUR JEUNES COUPLES...**

Nous avons agencé spécialement pour vous des ensembles 3 pièces (10 mcx) dans des styles canadien, colonial, contemporain et moderne. Ces ensembles de haute qualité vous sont offerts à des prix imbattables qui conviendront sûrement à votre budget.

Un "petit tour" chez nous vous convaincra que chez "Tousignant & Boudreau" c'est "TOUJOURS MOINS CHER".

**TÉLÉ 20" COULEURS**  
"ADMIRAL"  
GARANTIE DE 3 ANS PIÈCES & MAIN-D'ŒUVRE EN ATELIER  
PRIX SUGG. \$479.00

**LIT 39" SOMMIER/MATELAS**  
6 PATTES  
PRIX SUGG. 149.95 **\$99.00**

**DIVAN**  
FAISANT LIT AVEC MATELAS "HIDEBED"  
PRIX SUGG. 329.00 **\$249.00**

**SET DE CHAMBRE**  
BUREAU TRIPLE (PORTE & TIROIRS) MIROIR COMMODE ET TÊTE DE LIT  
PRIX SUGG. 999.00 **\$599.00**

DURANT L'ÉTÉ: OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4.00 HRES

**DEPOSITAIRE DES...**

**...MEUBLES**  
KROEHLER  
craftline  
Collin  
SELIG  
THIRMIT  
Blaemote  
vallières  
princeville  
VILLAGEOIS  
CARRIER  
ANDREW MALCOLM  
Marius Ouellet  
Pro Inc. LAURIER  
Daveluyville liberty  
VICTORIAVILLE

**...APPAREILS**  
Admiral  
MAYTAG  
Kelvinator  
TOSHIBA  
RCA

...ET AUTRES

**POUR LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS À LOUER**

Un Personnel spécialement entraîné et compétent est en mesure de vous conseiller adéquatement dans le choix des meubles qui conviendront, autant du côté qualité que du côté pratique et économique.

Sur un simple appel téléphonique, nous fixerons un rendez-vous au magasin et ce, sans obligation de votre part.

Avec nos conseils judicieux, vous ouvrirez des "portes invitant" à vos futurs locataires.

De plus, vous serez surpris des prix, des conditions et du service après vente et comme tant d'autres, vous direz que chez

Tousignant & Boudreau  
"C'est toujours moins cher!"

**LES "EXTRAS"...**

- MISE DE CÔTÉ (TRÈS LÉGER DÉPÔT)
- ENTREPOSAGE SANS FRAIS
- LIVRAISONS GRATUITES (DANS UN RAYON DE 100 KILOMÈTRES)
- POSSIBILITÉ DE CRÉDIT
- CARTES "VISA" ET "MASTER CHARGE" ACCEPTÉES.

**ET TOUJOURS MOINS CHER!**

1279, RUE GRÉGOIRE,  
(VIA BOUL. BOURQUE)  
**ROCK FOREST, QC**  
"819" 565 7515

Spéciaux en vigueur  
jusqu'au 19 septembre 1981

LES MEUBLES  
**Tousignant & Boudreau inc.**



# Le pétrole remplacé par l'hydrogène: le Canada pourrait devenir le numéro un

par Pierre Beauregard

**MONTREAL (PC) — Au risque de paraître trop ambitieux, le Canada pourrait se fixer comme objectif à long terme la conquête du leadership mondial au chapitre du remplacement du pétrole par l'hydrogène.**

Qu'il atteigne ou non cette position privilégiée, le pays devra de toute manière diminuer, — pour éventuellement faire cesser totalement —, sa dépendance envers les hydrocarbures.

Conseiller scientifique auprès du comité de la Chambre des Communes auteur d'une étude approfondie sur les énergies de remplacement, M. John E.S. Graham brosse hier un tableau de la situation énergétique du XXI<sup>e</sup> siècle devant les scientifiques réunis dans la métropole à l'occasion du congrès de la Société d'énergie solaire du Canada.

A un membre de l'auditoire qui lui demandait si le Canada ne risquerait

gros en se lançant dans une telle aventure sans aucune certitude de voir le monde industrialisé lui emboîter le pas, M. Graham a rétorqué qu'il n'y avait heureusement pas lieu de s'inquiéter à ce sujet.

"Les autres pays aussi vont manquer de pétrole et l'hydrogène semble aujourd'hui la source énergétique la plus prometteuse".

## Diversité

De toute manière, le Canada ne commettra pas l'erreur de placer tous ses oeufs dans le même panier, en raison même de la diversité des sources

d'énergies, qui, en plus d'être consommées comme telles, peuvent être utilisées pour fabriquer de l'hydrogène.

C'est le cas, de l'hydro-électricité, de l'énergie solaire thermique ou photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de la biomasse ou de l'énergie des marées.

L'électricité produite par ces différents moyens peut en effet alimenter le procédé d'électrolyse de l'eau qui engendre l'hydrogène.

De toute manière, a indiqué M. Graham, le scénario qui débouche sur la généralisation des véhicules à hydrogène au cours des années 2000 comporte plusieurs avenues distinctes.

On pense ainsi aux véhicules alimentés à l'alcool, au propane et même à l'électricité.

La principale caractéristique de

l'option hydrogène est qu'elle placerait le Canada à l'abri des intrigues internationales, dont les conséquences n'ont été que trop dramatiquement démontrées depuis un dizaine d'années.

## Indice rassurant

L'existence même de l'étude entreprise par les députés fédéraux a été considérée par le modérateur de la séance d'information, M. Benoit Jean, de l'Institut national de la recherche scientifique (Energie), comme indice rassurant sur l'état d'esprit des politiciens.

Pour la première fois, a-t-il dit, des hommes politiques se préoccupent de problèmes dont les implications dépassent largement de la durée d'un mandat électoral de quatre ans.

Le président de la société étatique fédérale Canertech, M. Lorne Nyke, a de son côté entretenu les participants sur les critères d'évaluation des risques de financement de l'industrie à haute technologie, catégorie dans laquelle tombent évidemment la plupart des procédés relatifs aux énergies nouvelles.

Sur dix projets acceptés dans ce type d'industrie, on relève généralement deux échecs et six réussites marginales pour deux entreprises couronnées de succès.

C'est pourquoi il faut faire preuve d'une très grande circonspection dans l'évaluation des risques, même si la conjoncture énergétique mondiale présente l'aspect d'une poule aux oeufs d'or pour les marchands d'énergie nouvelle.

# Retour au travail des gardiens de prison de Hull

**MONTREAL (PC) — Les 38 gardiens de la prison provinciale de Hull ont cessé leur débrayage de deux jours et sont retournés au travail, jeudi, avec la promesse du gouvernement que leurs conditions de travail seraient améliorées.**

Selon M. Rémy Vinet, porte-parole des gardiens, le ministère a également assuré qu'il n'y aurait pas de mesures disciplinaires contre les gardiens qui ont laissé mardi une quinzaine de cadres surveiller environ 70 détenus.

Ainsi le ministère a accepté de créer de nouveaux postes de gardien, d'entraîner le personnel aux situations d'urgence comme les incendies ou les émeutes, de ne plus faire faire du travail de supervision par des gardiens syndiqués et de prévoir des patrouilles

de la Sûreté du Québec à l'extérieur de la prison.

"Tout est parfait", a affirmé de son côté le directeur par intérim de l'établissement, M. George Audy, et il n'y a pas eu de problème particulier lors du débrayage. Quelques promenades à l'extérieur pour les détenus et des comparutions en cour ont dû être annulées.

Les gardiens ont toutefois renoncé à leur demande de nomination immédiate d'un directeur permanent, a révélé M. Vinet. M. Robert Marchand a été relevé de ces fonctions il y a deux mois quand le ministère de la Justice a annoncé la tenue d'une enquête sur l'administration de la prison.

Un nouveau directeur doit être nommé quand cette enquête sera terminée, a dit M. Vinet.

# Jean-Marc Béliveau vise toujours la tête de l'UN

**QUEBEC (PC) — Le président de la Commission des normes du travail, M. Jean-Marc Béliveau, n'aurait pas abandonné l'idée de devenir chef de l'Union nationale en remplacement de M. Roch LaSalle.**

C'est du moins ce que rapportait, jeudi, le quotidien québécois Le Soleil.

Bien que la rumeur ait été démentie par le principal intéressé, le journal affirme avoir appris d'un informateur qui a préféré garder l'anonymat que M. Béliveau a participé, mardi

soir dernier, à une réunion privée d'unionnistes au cours de laquelle il a été question de sa venue à la tête de l'UN.

Cet informateur a confié que la nomination de M. Béliveau à ce poste devait être considérée comme une sérieuse éventualité.

Selon Le Soleil, il est possible que M. Béliveau soit désigné d'office au cours d'une réunion des membres du bureau de direction du parti qui se tiendra à Québec, vendredi

# Premier pas vers un front commun des bandes indiennes du Québec

**DUCHESNAY (PC) — Les chefs des bandes indiennes du Québec ont franchi jeudi la première étape menant à la création d'un conseil consultatif autochtone, destiné à coordonner leur action dans les conflits les opposant à Ottawa et à Québec.**

"A la lumière des événements passés et récents survenus sur nos territoires, nous avons formulé le vœu de prendre toutes les mesures possibles pour contrer l'imposition de diverses juridictions étrangères sur nos territoires et nos droits", a affirmé le

porte-parole Melvin McKenzie, vice-président du Conseil algonquin.

A la question de savoir jusqu'où ils étaient prêts à aller, il a répondu: "Pas tout à fait la déclaration de guerre mais presque."

Selon M. McKenzie, les chefs et leurs représentants ont établi un front commun officieux et se reverront pour décider s'il convient de lui donner un caractère officiel.

# Cocaine: saisie de \$2.5 millions

**MONTREAL (PC) — A la suite d'une longue enquête, des policiers de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada ont saisi jeudi cinq kilos de cocaïne valant quelque \$2.5 millions à bord d'un cargo péruvien, dans le port de Montréal.**

M. Ronald Brunet, de la SQ, a ajouté qu'un ressortissant péruvien avait été arrêté. Il s'agit de Fernando Talancha Acosta, 29 ans, troisième quartier-maître.

Selon M. Brunet, d'autres perquisitions et arrestations pourraient suivre. Les limiers ont également saisi pour \$100.000 en argent liquide et en chèques.

Acosta devait comparaître en cour vendredi. Le Inca-Pacha Coutec était amarré dans le port depuis le 1<sup>er</sup> août, venant de New York, et devait repartir vendredi.

Le même navire a été arraisonné récemment à Savannah, en Georgie, et les policiers locaux y avaient trouvé environ la même quantité de cocaïne.

# Besoin d'un plan global pour combattre les incendies à Montréal

**MONTREAL (PC) — Selon un inspecteur de la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), le service des incendies de Montréal devrait établir un plan global pour combattre les sinistres dans les quartiers plus anciens de la métropole.**

Publié jeudi, le rapport de M. Joseph Azouz porte sur l'incendie qui a détruit un immeuble du Vieux Montréal, en mai dernier, et tué trois pompiers quand un mur s'est effondré.

"L'accident a été causé non pas tant par une dérogation à la règle établie que par l'insuffisance de règles à suivre", écrit M. Azouz en rappelant que, depuis 1940, la plupart des feux qui ont provoqué la mort de sapeurs sont survenus dans ou près du Vieux Montréal.

**JOHNSON** hors bord **PELICAN** pédales  
**LAWN BOY** tondeuses **GREW** bateaux  
**PIONEER** scies à chaîne Ouvert 7 jours par semaine  
**MARINA NORTH HATLEY** 842-2766  
 NORTH HATLEY, QUE.

# UDUD

UNIVERSITE DALHOUSIE  
 LES BOURSES COMMEMORATIVES  
 IZAAK WALTON KILLAM 1982-83

**Valeur**  
 Il est possible d'obtenir, à l'Université Dalhousie des bourses d'une valeur de \$9.000 (1981-82) renouvelables avec preuves de rendement satisfaisant au programme de la maîtrise ou du doctorat dans n'importe quel programme offert par la Faculté des Etudes Supérieures.

**Titres et qualités**  
 L'admissibilité est basée sur un diplôme sousgradué de première classe pour le domaine dans lequel l'étudiant(e) désire poursuivre ses études. Les bourses n'entraînent pas de remboursement des frais mais il est possible d'obtenir de l'aide financière pour se rendre à l'Université Dalhousie. Les étudiant(e)s peuvent détenir des postes de moniteur ou d'assistant de cours, à la discrétion de leur département, et pour lesquels ils (elles) recevront une rémunération supplémentaire.

**Demandes**  
 Les candidat(e)s n'ont pas à soumettre des demandes pour les bourses commémoratives Killam, mais ils (elles) doivent soumettre une **demande d'admission** au Secrétaire des inscriptions de l'Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Ecosse, B3H 4H6, le plus tôt possible. Selon les renseignements fournis dans la demande, le département d'études supérieures concerné remettra le nom du (de la) candidat(e) à un conseil de sélection qui étudiera le cas et accordera ou non une bourse Killam.



## collège de sherbrooke



### SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

#### PROGRAMMES DE FORMATION

Année scolaire 81-82  
 Début des cours:  
 Semaine du 31 août

HORAIRE DES COURS:  
 de 19h. à 22h. ou 23h.

#### FORMATION GÉNÉRALE

- **SCIENCES HUMAINES**  
 (Frais d'administration: 20\$ par cours)

101-191-77 Interprétation de la nature 201-211-75 Algèbre 320-211-75 Géographie humaine 330-951-75 Histoire du Québec 340-101-77 Philosophie et connaissance 340-401-77 Ethique et politique 350-102-71 Psychologie générale 350-914-77 Relations humaines 360-901-79 Méthodologie	381-901-75 Evolution de la culture 383-920-71 Introduction à l'économie 387-964-75 Sociologie québécoise 510-902-71 Organisation spatiale 601-102-70 Poésie 601-111-76 Français 601-902-73 Éléments de linguistique 601-938-71 Littérature et cinéma
--	---

- **LANGUES ÉTRANGÈRES**  
 (frais de scolarité: 65\$ par cours)

604-101-71 *Anglais (débutant) 604-102-75 *Anglais (débutant avancé et intermédiaire) 607-101-70 *Test de classement le premier soir à 18h. 607-201-70 Espagnol (débutant) Espagnol (intermédiaire)	
---	--

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

Les techniques suivantes sont données au collège en collaboration avec la Commission de formation professionnelle (CFP) de l'Estrie. Surveiller la publicité dans ce journal, pour connaître le détail et l'horaire des cours offerts.

- techniques de laboratoire médical
- garderie d'enfants
- technologie du génie civil
- techniques administratives
- protection de l'environnement en milieu rural
- (options finance, marketing et personnel)
- perfectionnement des agents de sécurité
- gestion municipale
- techniques de prévention d'incendies
- électrotechnique

### INSCRIPTION 10 AU 13 AOUT

de 9h. à 11h.30, de 13h. à 18h.

VEUILLEZ FOURNIR VOS DERNIERS DOCUMENTS SCOLAIRES (sauf pour Culture Personnelle). PLACES LIMITÉES

### SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

475, rue Parc, Local 31-140  
 (819) 564-6157

475, rue Parc  
 Sherbrooke QC  
 J1H 5M7